

## Conseil Municipal

### Synthèse de la séance du jeudi 28 septembre 2017

#### **Décision budgétaire modificative**

Le conseil municipal a approuvé diverses modifications budgétaires permettant notamment d'intégrer dans la section d'investissement les dépenses et les recettes correspondant à la réalisation des projets d'aménagement de la place du Champ de Mars et de l'accès au futur parking de Lafarge. Ces travaux devraient débuter avant la fin de l'année 2017.

#### **Chemin des Cluchines**

Le conseil municipal a validé divers échanges et cessions de parcelles de terrain afin de régulariser les données cadastrales correspondant à l'emprise de la voie communale n°6, dite chemin des Cluchines, modifiée depuis de nombreuses années par des accords entre la Commune et les propriétaires riverains sans que ces opérations aient été formalisées par des actes authentiques.

#### **Chemin rural « des Gourdes »**

Le conseil municipal a validé les cessions parcellaires correspondant à l'élargissement du chemin rural des Gourdes, réalisé en vue de rendre constructibles les terrains desservis par ce chemin, situés en zone AU (à urbaniser) du plan local d'urbanisme.

#### **Syndicat Ardèche Claire**

Le conseil municipal donne un accord de principe sur le programme d'actions du Contrat de Rivière Ardèche pour la période 2017-2019, et les opérations dont la commune de Thueyts est maître d'ouvrage. Ces actions portent globalement sur des travaux d'amélioration du réseau public d'eau potable, financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

#### **Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche**

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du SDEA, auquel la commune adhère depuis 2015, conformément à la délibération du comité syndical du 3 juillet 2017. Les principaux changements portent sur la représentativité du Département et des collectivités adhérentes dans les instances délibératives, ainsi que sur la dénomination du SDEA qui devient « Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement ».

### **Déviation de la rue de Paradis**

Après consultation, la commune a confié à l'entreprise VALETTE TP de Prades les travaux d'enrochement et de confortement de talus du chemin piéton qui longe la nouvelle voie. Celle-ci sera bientôt achevée et ouverte à la circulation.

### **Passerelle suspendue de Luzet**

Les travaux de restauration, réalisés principalement par l'entreprise JOUANNY d'Aubenas, sont presque terminés. D'importantes excavations et apports de matériaux denses ont été nécessaires afin de consolider l'ancrage des supports de la passerelle. Un chenal dans le lit de la rivière devrait permettre de limiter l'impact des crues sur les ouvrages de soutènement de la passerelle.

### **Avis sur le projet SOCLE**

Informé sur le projet de « Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau » présenté par les services de l'Etat, le conseil municipal a émis un avis défavorable, considérant que les dispositions envisagées, concernant l'organisation et la répartition des compétences entre les communes et les intercommunalités, ne sont pas adaptées à nos territoires géographiquement très éclatés.

### **Route nationale 102**

Une réunion aura lieu à Thueyts le 13 octobre avec le député de la circonscription, les représentants des services de l'Etat (DIR, DREAL) et les élus des communes traversées par la RN102 entre Labégude et la Chavade, afin de faire le point sur les problèmes rencontrés et les projets d'aménagements.